



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>
Séance du jeudi 28 juin 2018

La séance est ouverte à 18 heures par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^r QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^{me} SOULET et M^{me} CHEMINADE (AUNAC SUR CHARENTE), M^r CRINE (LICHÈRES), M^r LEBRUN (CHENON),

DDEN: M^{me} VIDAL

Représentants des parents d'élèves: M^{me} BOISSET, M^{me} BALLON- GONCALVES , M^{me} ARLIN

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} DENIS-PETIT, M^{me} BRUNAUD , M^{me} BARIL.

Invités – Association des Parents d'élèves : M^r MASSETEAU

II Membres excusés

M^{me} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, , M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU), M^r CORNU (MOUTON)

III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2018 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Projet d'École quadriennal 2018-2022
- 4) Travaux et investissements effectués et à venir
- 5) Rythmes scolaires pour 2018-2019
- 6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2018
- 7) Actions de l'A.P.E.
- 8) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Validation du Compte-Rendu précédent

Le Compte-rendu du jeudi 08 mars est validé à l'unanimité.

1) Effectifs de la rentrée 2018 et répartition

Le contrat de M^{elle} GUILLON suit son cours pour l'année prochaine.

Le contrat de M^{elle} CHAUSSE sera renouvelé pour l'année prochaine.

L'équipe enseignante exprime toute sa satisfaction quant à la qualité du travail effectué par M^{elles} GUILLON ET CHAUSSE. Les missions remplies ont été de 3 ordres : aide aux enseignants (surveillance de groupes d'élèves, ateliers informatiques...), et assistantat dans les tâches du SIVM (secrétariat, garderie...)

Les enseignants tiennent aussi à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

L'équipe enseignante reste partiellement inchangée pour l'année à venir: Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner à 80% (trois jours par semaine). Madame DENIS-PETIT effectue son dernier Conseil d'École à Aunac. Elle officiera à Villefagnan l'an prochain et sera remplacée par madame BRUNAUD dans la classe de CE2-CM1-CM2. Madame BARIL sera en poste à Anais en 2018-2019. Lucy LA GOUTE effectuera le complément de service de madame DUPUIS-MALLINGER.

Mr CERTIN demeure enseignant et directeur de l'école.

Du fait des conditions d'exercice difficiles (classe maternelle extrêmement chargée, classes à triple niveau, décharge de direction minime), l'équipe va donc être légèrement modifiée malgré les signaux positifs envoyés par le SIVM : maintien du poste de Manon GUILLON et de Marianne CHAUSSE, ensemble des moyens humains et financiers non négligeables mis à disposition...

Actuellement, 79 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac et 67 élèves sont attendus à la rentrée prochaine.

4 PS / 18 MS (23 élèves),
9 GS / 3 CP / 8 CE1 (20 élèves)
8 CE2 / 7 CM1 / 9 CM2 (24 élèves)

Trois AVS seront aux côtés d'élèves dans la classe de maternelle et de GS-CP-CE1.

Pas d'accueil des enfants de TPS envisagé.

Une forte baisse de la population est constatée ; elle permet d'avoir cette année des effectifs beaucoup plus acceptables mais devient inquiétante sur le long terme.

2) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et

indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, la CdC Coeur de Charente, le Pays du Ruffécois et, cette année avec l'école de Creigiau à Cardiff.

L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

Au cours du troisième trimestre, plusieurs animations, dans et hors de l'école ont permis aux élèves de prendre pleinement conscience des savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au cours de l'année.

→ *Classe maternelle* :

- Poursuite du projet « Autour du Monde » avec 1 petit déjeuner traditionnel d'un pays anglophone par période.
- Poursuite des matinées jeux de société avec prêts de jeux aux familles.
- 02/05 : Ateliers mare et jardin avec la classe de CE2-CM1-CM2 (développement du tutorat, de l'entraide...)
- 07/05 : Animation « Écologie Développement Durable » sur la thématique du bois (J.C. HORTOLAN)
- 31/05 : Sortie au zoo de Chizé

→ *Classe GS-CP-CE1* :

- 30/04 : Visite du Forum des « Fous du Bois » (pyrogravure, tournage, chantournage, sculpture, marqueterie...)
- 30/04 : Intervention d'un animateur de l'Office National des Forêts pour une sensibilisation sur les arbres.
- 03/05 : Spectacle au théâtre La Canopée : « Lullinight »
- 07/05 : Animation « Écologie Développement Durable » sur la thématique du bois (J.C. HORTOLAN)
- 14/05 : Animation sur la thématique de l'Europe (S. BALLON GONCALVES)
- 31/05 : Sortie au zoo de Chizé
- 28/06 : Visite de la boulangerie et de la pharmacie d'Aunac
- 02/07 : Visite de la mairie d'Aunac
- 03/07 : Randonnée avec l'ECLA

→ *Classe CM1-CM2* :

- 12/03 : Immersion au collège de Mansle
- 14/03 : Visite de la déchetterie d'Aunac
- 23/03 : Dictée francophone en partenariat avec l'association France-Québec – Francophonie
- 30/04 : Participation active au forum « Les Fous du Bois » : ateliers de tournage, chantournage, pyrogravure...
- 02/05 : Ateliers mare et jardin avec la classe de maternelle (développement du tutorat, de l'entraide...)
- 03/05 : Spectacle au théâtre La Canopée : « Lullinight »
- Du 03/06 au 08/06 : Séjour à Cardiff

→ *Ecole entière* :

- Chaque jeudi du mois de juin : cycle natation pour les CP-CE-CM
- 4 séances par classe d'apprentissage du chant choral avec Pascal LIMOUSIN de l'École Départementale de Musique
- 06/04 Préparation de gâteaux gallois en vue de la fête galloise animée par le groupe « Priodas Bach » en présence de Lowrie REES
- 03/06 au 07/06 : Suivi des péripéties britanniques de la classe de CE2-CM
- 19/06 au / 24/06 : Suivi de l'évolution de la sculpture à la tronçonneuse par M. et J.P. MALTAIS, sculpteurs québécois (Semaine Québécoise)
- 30/06 : Fête de l'école dès 17h30 avec buvette tenue par l'APE suivi d'un pique-nique participatif.
- 05/07 : Animations jeux de société par l'organisme Oika-Oika

3) Présentation du nouveau projet d'école pour l'année 2017-2018

→ *Bilan du Projet d'école 2013-2017* :

Axe 1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance : La maîtrise du langage (compréhension, niveau lexical...) des élèves a évolué positivement et tôt dans la scolarité (maternelle) mais il demeure une hétérogénéité toujours importante en fonction des élèves (actions mises en place: utilisation d'outils adaptés, meilleure vigilance, APC et création d'outils communs)

Axe 2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : L'accès du plus grand nombre d'enfants aux livres a été favorisé par la création de la BCD. Une réflexion avait été envisagée par les enseignants autour de la façon d'aborder la difficulté scolaire. L'équipe pédagogique a totalement changé entre-temps. Un investissement en outils pédagogiques permettant une meilleure différenciation a été réalisé et a permis à l'équipe précédente ainsi qu'à la nouvelle de pouvoir s'appuyer sur des supports de qualité. (actions mises en place : vigilance face la difficulté scolaire, investissements en ressources pédagogiques incluant de la différenciation)

Axe 3 : Le parcours de l'élève : de l'école au collège :

Les élèves ont pu construire une culture commune au travers des différents projets d'école menés en relation avec l'Écologie et Développement Durable et le patrimoine local (actions mises en place : étude annuelle du patrimoine local en partenariat avec des structures reconnues et qui continuent d'œuvrer avec le Collège) – Importance de la journée de découverte du collège restaurée en 2017-2018.

→ *Projet d'école 2018-2022* :

Il s'organise autour de 3 ambitions définies au niveau national et académique parmi lesquelles l'école des Ondines a sélectionné 3 objectifs majeurs qui ont été eux-mêmes déclinés en actions à mener et à évaluer ; ces objectifs et actions sont considérés par les enseignants comme ceux qui paraissent le plus correspondre à la philosophie du travail qu'ils mènent auprès des enfants et des familles :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Objectif 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Mettre en œuvre des approches pédagogiques qui repèrent tôt les difficultés des élèves et tiennent compte des mécanismes et des rythmes d'apprentissage.

Objectif 2 : Développer des liaisons Inter-degrés et inter-cycle : Appréhender les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération.

Objectif 3 : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques : Privilégier la démarche de projet pour mieux comprendre et mieux apprendre.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Objectif 1 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Mieux valoriser les actions contribuant au parcours éducatif.

Objectif 2 : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève : Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève et à la nécessité d'un climat scolaire serein.

Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : Nourrir le parcours linguistique des élèves.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1 : Mieux accueillir : Faire de l'établissement un lieu ouvert, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges.

Objectif 2 : Mieux communiquer : Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l'École et des informations plus lisibles.

Objectif 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Tisser des liens avec la recherche dans le cadre des projets des établissements et des actions de terrain pour mieux tirer parti des expertises de chacun.

Dès validation par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, le projet d'école sera mis en ligne.

4) Travaux et investissements effectués et à venir

Pour rappel, voici les demandes faites auxquelles a accédé le SIVM :

Classe de PS-MS

- ❶ Un ordinateur portable(587,00€ TTC)

Classe de GS-CP-CE1

- ❶ Des tables avec casiers et chaises pour poursuivre le renouvellement du mobilier (1135,27€ HT)
- ❷ Des tôles laquées blanches (120€ TTC les deux feuilles de 3m x1m22)
- ❸ Cinq combinaisons de rangement (245€ TTC)
- ❹ 4 corbeilles à courrier (79,96€ TTC)

Classe de CE2-CM1-CM2

- ❶ Un ordinateur portable(587,00€ TTC)

Salle BCD, salle de réunion

- ❶ Des rideaux et tringles (1000 €)
- ❷ Des grilles d'aération pour éviter l'humidité des anciennes salles (devis à réaliser)

Tisanerie

- ❶ L'aménagement de la tisanerie en coin cuisine (devis à réaliser)

Bâtiments

- ❶ La réalisation d'un préau dans le prolongement de la cantine (16303,20€ TTC)

→ Travaux annexes :

Réfection de la toiture et isolation des combles de la garderie avec changement des menuiseries.
Réfection de la toiture et isolation des combles du bâtiment 1900 avec changement des menuiseries.
Les travaux seront réalisés dès que la subvention aura été touchée.

5) Rythmes scolaires pour 2018-2019

Le projet d'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018-2019 a été validé. C'est le Cadre dérogatoire 3 : (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j . Ce projet a une durée de validité de 3 ans.

A partir de la rentrée 2018, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2018

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'Ecole valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Education Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIVM au bénéfice des familles.

7) Actions de l'A.P.E.

L'APE a décidé de mener moins d'actions sollicitant un effort financier des familles (vente de bulbes, de chocolats, de tabliers...)
Elle envisage de s'adresser aux familles sur du temps alloué aux opérations menées.

Chaque parent d'élève qui souhaite mener une action au bénéfice de l'école pourra s'orienter vers l'APE : il sera le chef d'orchestre de l'action menée et bénéficiera du soutien logistique de l'association (soutien humain, financier, assurances...)

Mr et Mme PRIGENT ont ainsi pu organiser le bal folk du 06/04. Mme BARDEAUX gère quant à elle la benne à papier.

- Mars : loto le 26/03/2018
- Avril : Bal folk gallois le 06/04/2018
- Mai : brocante du 8 mai avec emplacement gratuit
- Juin: Semaine québécoise : tenue de la buvette et organisation d'un repas « Poutine » le jour de l'inauguration de l'espace Jean REAL et de la sculpture réalisée à la tronçonneuse (23/06/2018)
- Fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année suivie d'un pique-nique sorti du panier le 30/06/2017. Tenue de la buvette par l'APE

L'entreprise Sabatier a versé environ 1 000 € pour le rachat de presque 10 000 tonnes de papier et de cartons de la benne depuis le début de l'année. L'initiative se poursuit.

Les fonds récoltés ont permis de financer les projets suivants :

Achat de livres à monsieur PILORGET : environ 200€
Voyage scolaire à Chizé pour les maternelles et les CP-CE1 : 1000€
Séjour à Cardiff des CE2-CM1-CM2 : 2500€

8) Questions diverses

→ Est-il envisagé d'organiser « une journée sans viande », à savoir sans produits animaux en 2018-2019 comme cela est fait dans d'autres établissements (Lycée M. de Valois) ?

La mission principale du SIVM concernant la restauration scolaire est de fournir un repas le midi aux enfants.

- Les circuits courts quant à la fourniture des denrées sont privilégiés.
- Des menus à thème sont imaginés en rapport aux projets des enseignants ou des fêtes
- Les enfants faisant l'objet d'un « plan d'accueil individualisé » pour raison médicale (diabète, allergies...) bénéficient d'un repas adapté.

Jusqu'à présent, et dans la mesure où cela perturbe peu le service, le SIVM accède aux demandes de régimes alimentaires spécifiques sans raison médicale : vegan, sans porc...

Il ne sera par contre pas envisagé d'organiser « une journée sans viande ».

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M^{ME} BARIL A.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.



LISTE-MODÈLE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Rentrée
2017



1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm, 21 x 29,7 cm)



Pochettes transparentes
perforées (21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons de couleur



12 feutres de couleur



5 tubes (10 ml) de gouache
5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de ruban adhésif



1 porte-vues 21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pincesaux de tailles différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate en plastique
30 cm



1 rapporteur en plastique
12 cm



1 équerre en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux (scolaires)
12 à 13 cm (bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir plastique)



1 agenda ou cahier de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier dessin à grain 21 x 29,7 cm - 180 g/m² | 2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécriteur | 1 stylo plume

Pour le lycée

2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécriteur | 1 stylo plume